

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLISME



COURSE SUR ROUTE



Etat de Résultats (1)

A transmettre dans les quarante-huit heures qui suivent l'épreuve pour HOMOLOGATION aux instances concernées selon le niveau de l'épreuve dont dépend l'organisateur

CONTROLE MEDICAL



NON

(Rayer la mention inutile)

Date : 15 AVRIL 2018

Région : MARTINIQUE

Titre de l'épreuve : GRAN Pwi BOYANTAJ

Lieu de l'épreuve : GROS MORNE

Organisée par (Nom de la Société : AEC
ou de l'organisateur)

Catégorie (ou genre) : BENJAMINS

LE COLLEGE DES COMMISSAIRES

	NOM Prénom	Comité Régional	Qualification
Président du Jury	GABRIEL-KEGUS Moreno		
Commissaire titulaire	Thierry FERDINAND		
Commissaire titulaire	Danielle VERONIQUE		
Juge à l'arrivée	G-GUSTO - Y. ROCHER		
Chronométrateur	P. HENRY		
Chronométrateur	J. TRANQUILLE		

Animateur			
-----------	--	--	--

AVIS IMPORTANT :

- Les états de résultat des épreuves des calendriers UCI et FFC doivent être obligatoirement dactylographiés. Accompagnés de la liste des partants (nom, prénom, équipe, n° de licence) ces documents doivent être envoyés par le Président du Jury des Commissaires au siège fédéral dans le meilleurs délais. Un double sera établi pour le comité régional intéressé.
- Les états de résultat des épreuves du calendrier régional doivent être transmis au comité régional concerné pour homologation.
- Un état des primes distribuées devra être joint à chaque état de résultats.

Tout état ne comportant pas de renseignements suffisants sur l'identité des coureurs sera retourné, afin d'éviter des erreurs d'homonymie, à l'organisateur ou au Comité régional dont il relève pour être complété.
 Le F.F.C. décline toute responsabilité pour le retard susceptible d'être ainsi apporté à l'homologation de l'épreuve et, par voie de conséquence, au paiement des prix.

TABLEAU DE CLASSEMENT

Benjamins

Prix Gagnés (Colonne réservée au Comité régional)	Place	N° Dossard	NOM - Prénom	Equipe - Société	Nation	N° Licence ou code UCI	Série	Temps HMS	
	1	178	VILOY	Mauro	AEC			22'57	
	2	188	AGRI COLE	Loïc	UCF			23'21	
	3	184	MORENLO	Idai	ECSL			23'28	
	4	184	LOUIS	Yohan	Fawoss CM			23'48	
	5	186	CARPIN	Mathis	CCS			24'46	
	6	191	MENCE	Gwgan	UCPB			24'56	
	7	195	BAPTISTE	Loïc	MB			25'06	
	8	195	EUGENE	Mathis	MB			25'09	
	9	179	VILOY	Lynn	AEC			25'26	
	10	187	FORD	Stéphane	CCS			25'29	
	11	185	BOURGADE	Théo	CCS			25'41	
	12	190	NIACITAS	Mathis	UCPB			26'25	
	13	192	LAVERNE	Mathis	SC 231			26'38	
	14	192	BOUSSANT	Yann	UCS			27'15	
	15	183	VILLEMAUR	Mathis	CCS			27'33	
	16	180	BERNE	Robson	AEC			28'38	
	17								
	18								
	19								
	20								
	21								
	22								
	23			Filles benjamins					
	24								
	25								
	26	189	GLORIANNE	Emma	UCF			24'25	
	27	198	REINE	Dahlia	MB			26'10	
	28	197	LE GAILLARD	Malika	MB			26'27	
	29	199	ARCADE	Alycia	MB			27'06	
	30	196	BERLE	Lothar	MB			29'49	
	31								
	32								
	33								
	34								
	35								
	36								
	37								
	38								
	39								
	40								
	41								
	42								
	43								
	44								
	45								
	46								
	47								
	48								
	49								
	50								

NB : Hormis les groupes sportifs, les noms des équipes ou sociétés doivent être libellés en entier, et non pas en abrégé.